



Collecte des encombrants

Les objets suivants seront acceptés :

- ❖ Matelas, sommiers
- ❖ Divans, fauteuils, chaises
- ❖ Meubles, tables
- ❖ Vélos, trottinettes
- ❖ Fer, métal
- ❖ Toiles de piscine, couvercles de spa
- ❖ Électroménagers
- ❖ Chauffe-eau (vide)
- ❖ Toilettes, évier, douche
- ❖ Portes et fenêtres en quantité raisonnable (1 ou 2 unités et maximum 5' pour les fenêtres)



Certains matériaux sont interdits à la collecte

- ❖ Résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- ❖ Matériaux de construction en vrac (madriers, planches, blocs de béton, bardeaux d'asphalte, terre, laine isolante, ...)
- ❖ Tubulures d'érablières
- ❖ Pneus
- ❖ Objets trop lourds pour être soulevés par deux personnes ou qui ne rentrent pas dans la benne du camion.
- ❖ Bouteilles de propane ou autres déchets dangereux (peinture, huile...)
- ❖ Sacs ou bacs de déchets ou de recyclage
- ❖ Pièce automobile

